

LEVENS
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024

Rapporteur : Monsieur Régis GUILLAUME

N° 10
Projet de délibération

**ADHESION DES COMMUNES DE BEUIL, MOULINET, PEILLE ET COLOMARS AU
SYNDICAT MIXTE CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-
MARITIMES**

Vu la délibération n°2023-12/05 du 20 décembre 2023 du comité syndical du conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, adoptant l'adhésion des communes de Beuil, Peille et Moulinet audit syndicat,

Vu la délibération n° 2024-01/03 du 20 janvier 2024 du comité syndical du conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, adoptant l'adhésion de la commune de Colomars audit syndicat,

Vu les délibérations respectives des communes susmentionnées portant sur leur souhait d'adhérer au syndicat,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'émettre un avis favorable à la demande d'adhésion des communes de Beuil, Moulinet, Peille et Colomars au syndicat mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes.